



COMITE DROME ARDECHE DE BADMINTON

PROJET ASSOCIATIF

2020-2024

2020

Préambule :

Le projet départemental EPICE précédent (2016-2020) qui s'achève ainsi a eu la tâche de formaliser des idées de développement, de consolider les actions prioritaires de développement du Comité, de construire les bases d'une continuité d'évolution et de renforcement des actions de développement du badminton drômeardéchois. Basé en majorité sur les actions de création d'emploi, d'amélioration des conditions d'événements sportifs, de performance sportive, de création de clubs et de formations le projet associatif de l'olympiade 2016-220 va laisser place à un projet plus axé sur l'élément central de notre système sportif : le club.

Le présent document décrit le projet du Comité pour l'olympiade 2020-2024. Il fixe les objectifs du Comité ; objectifs axés autour des besoins réels de la pratique du badminton dans nos deux Départements. Des axes de développement ainsi que des indicateurs de contrôle des actions seront mis en place pour une gestion efficace.

Nous partirons de l'analyse de l'olympiade précédente pour dégager les avancés, les chantiers à construire ainsi que nos forces et faiblesses actuelles qui vont déterminer notre stratégie d'actions.

I. Présentation du Comité Départemental Drôme-Ardèche de Badminton

Association de type loi 1901, le Comité Drôme-Ardèche de badminton est créé le 26 septembre 1979 à Parnans par Michel DESCHAMP. Au départ Comité uni départemental (Comité Drôme), il est devenu Comité Drôme-Ardèche en 1999. Organe déconcentré de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), il est indépendant dans sa gestion et sa gouvernance. Cependant, pour s'affilier à la Fédération, ses statuts doivent respecter les réglementations de cette dernière.

Le Comité a un mode de gouvernance basé sur un Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale (AG) par les représentants de ses clubs qui sont eux-mêmes

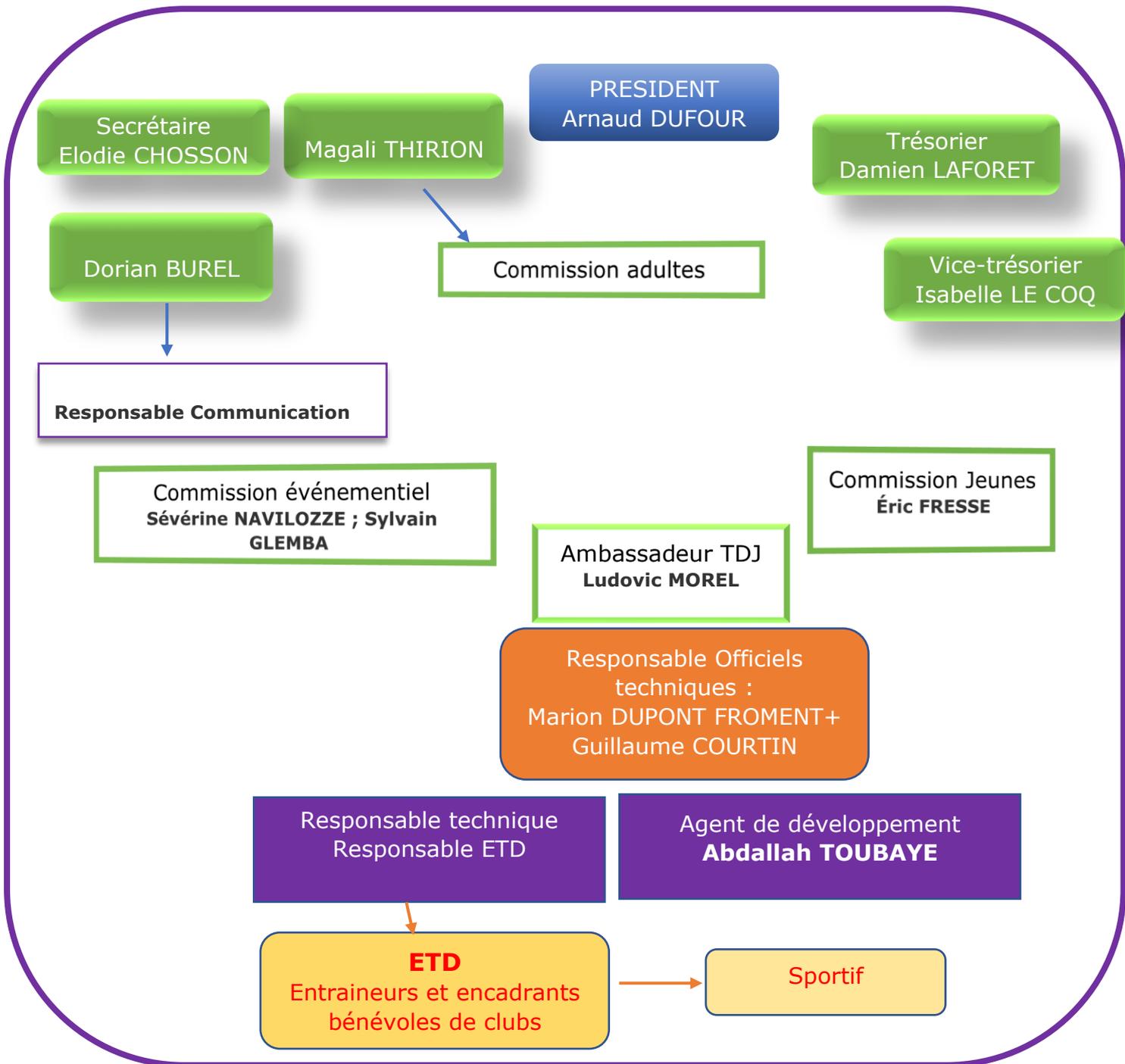
élus lors de leur propre AG. La durée du mandat des dirigeants va du moment de leur élection jusqu'à la fin de l'olympiade.

1.1 Organigramme

Le Comité compte à sa tête 9 dirigeants élus à la dernière AG du 28 août 2020. Les membres de ce bureau sont répartis sur différentes commissions. Les affaires du Comité sont gérées au quotidien par un salarié en qualité d'agent de développement qui est en temps plein. Sur des missions de formation, détection et d'encadrement, le Comité fait appel à des techniciens avec des contrats à durée déterminée. Pour assurer le suivi et le développement de l'encadrement et de la politique de performance, le Comité dispose d'une Equipe Technique Départementale (ETD) composée d'entraîneurs de clubs qui interviennent ponctuellement pour le Comité..

Certains postes restent encore vacants comme le Responsable Formation.

(avec pour objectif de dégager un responsable formation d'ici peu)



PRESIDENT
Arnaud DUFOUR

Secrétaire
Elodie CHOSSON

Magali THIRION

Trésorier
Damien LAFORET

Dorian BUREL

Commission adultes

Vice-trésorier
Isabelle LE COQ

Responsable Communication

Commission événementiel
Sévérine NAVILOZZE ; Sylvain GLEMB

Commission Jeunes
Éric FRESSE

Ambassadeur TDJ
Ludovic MOREL

Responsable Officiels techniques :
Marion DUPONT FROMENT +
Guillaume COURTIN

Responsable technique
Responsable ETD

Agent de développement
Abdallah TOUBAYE

ETD
Entraîneurs et encadrants
bénévoles de clubs

Sportif

1.2 Bilan de l'olympiade passée

Pour planifier le futur du Comité, nous allons faire un point sur le projet de l'olympiade précédente.

Dans ces grandes lignes, ce projet dénommé EPICE a traité des points suivants :

- **Emploi : pérennisation et création d'emploi (Comité et clubs)**

Sur ce point, le Comité a adapté les fonctions et missions de ses salariés en les mettant davantage sur des missions de stages, organisation de manifestations. Ces missions ont permis de faire rentrer de l'argent pour maintenir les deux postes. Cependant, l'inconvénient était que le Comité empiétait sur des prestations clubs.

Concernant les emplois clubs, on a enregistré une baisse du nombre de salariés ; pour cause : les subventions à la création de clubs sont dégressives, des départs de salariés non remplacés.

Le Comité n'ayant pas pu faire grand-chose car n'ayant pas assez de moyen pour aider sur les emplois clubs, lui-même étant en train de se battre pour pérenniser ses emplois existants.

- **Performance sportive : structurer et accompagner.**

A ce niveau, des actions comme les stages ont été mis en place. Cependant, peu de participants aux stages. Pour justifier cette situation, on peut émettre l'hypothèse d'un manque de communication sur les stages et un manque de coordination entre Comité et clubs.

Des stages d'excellences organisés mais pas assez nombreux pour avoir un impact sportif.

Certains regroupements refusés par les clubs et parfois les familles. Des entraînements individuels initiés, mais n'ont pas duré dans le temps à cause du lourd investissement financier que cela nécessitait.

Au final le dispositif a eu peu d'impact sur la performance des joueurs.

Avec ces manquements (insuffisances des actions entraînant peu ou pas de résultats) ; avec pour cause un manque de moyens financiers et de coordination, le Comité s'est questionné sur la continuité de ces actions surtout si cela faisait partie de ses rôles.

- **Individualisation : soutien personnalisé**

Le Comité s'est donné pour mission d'être plus proche de ses clubs en les soutenant sur des actions en faveur des publics spécifiques (action envers le parabad en extinction aujourd'hui), en leur proposant des formations continues adaptées, en les accompagnant dans la pratique scolaire au 1^{er} degré (a été fait la première année, mais arrêté plus tard pour d'arrêt des financements et peu de retombées en termes de licenciation provenant du dispositif).

Les visites clubs ont pu être réalisées à la hauteur des possibilités et des disponibilités des salariés pour suivre l'évolution des clubs, leurs difficultés et perspectives dans le but de les soutenir.

Cependant le projet de proposer des formations à la carte aux clubs n'a pas pu se réaliser en raison du manque de temps de travail de salarié disponible, et de budget pour prendre en charge les frais inhérents. Sur le même objet, un constat sur la baisse de l'engouement envers les formations classiques de techniciens ; donc pas de dynamisation des encadrants bénévoles.

Le Comité a donc ouvert des pistes de réflexion pour régler ce problème. Il s'agit de :

- Proposer nos formations sur des créneaux clubs ?
- Proposer des formations à distance (webinaire ?)
- Rendre diplômante une formation effectuée par module séparés ?
- Création clubs : création et affiliations de clubs

Pendant l'olympiade, il y a eu deux créations de clubs affiliés sans que le Comité n'ait vraiment joué un rôle primordial.

L'intervention du Comité dans le cadre de création des clubs se résume aux actions d'aide à la construction, rénovation de gymnase pour les tracés. Des préalables à la création de clubs dans des gymnases en construction sont faits. Une initiative de promotion de la pratique en entreprise a vu le jour au cours de cette olympiade. Le projet était de mettre en place un championnat inter-entreprises et de créer des clubs d'entreprises. Au niveau des réalisations, notons qu'il n'y a peu eu de création de clubs pour la pratique en entreprises, car les salariés n'ont pas assez de temps pour démarcher et suivre les entreprises

- Événementiel : développer la filière événementielle.

Le Comité s'est donné pour objectif de faire vivre la filière arbitrage, nécessaire pour l'événementiel. Pour cela il a accueilli une formation de JA et aujourd'hui le Comité compte 13 JA contre 7 auparavant.

Le Comité organise également des formations de GEO pour fournir la filière d'organisation de compétitions.

La dynamisation des jeunes bénévoles dans la filière a été envisagée, mais le Comité s'est heurté à un problème de dynamisation des jeunes et à un manque de moyens pour payer des stages professionnels.

Les efforts d'éco-responsabilité sont faits en labélisant les compétitions.

Toutes les réalisations en projets et les difficultés que présente l'olympiade passée permet de se rendre compte d'un certain nombre de faiblesses du Comité qui éclairent sur des perspectives et projets (ou filières à développer) qu'on peut envisager aujourd'hui pour renforcer davantage le Comité et lui permettre d'être le plus efficace possible dans sa mission de proximité et de développement de la pratique du badminton sur son territoire.

1.3 Forces et faiblesses

Au vu du bilan précédent, il est clair que le Comité est confronté à un certain nombre de difficultés qui l'ont empêché de mener à bien beaucoup de projets.

Ces difficultés internes, que nous qualifions de faiblesses se regroupent autour de :

-L'insuffisance de temps d'implication des acteurs : au cours de l'olympiade écoulée, le Comité s'est vu confronté à une insuffisance de main d'œuvre : manque de temps salariés et bénévoles sur des projets qui finalement n'ont pas abouti ou qui ont été abandonnés en cours de route.

Aujourd'hui, avec un seul salarié en temps plein, le fonctionnement du Comité devra composer avec cet effectif en baisse qui le mettra plus encore en difficulté dans son développement.

Avec cette principale faiblesse, le Comité a toujours bien fonctionné grâce au dynamisme de ses salariés et surtout des élus qui s'investissent sans aucun ménagement dans sa gestion et son développement.

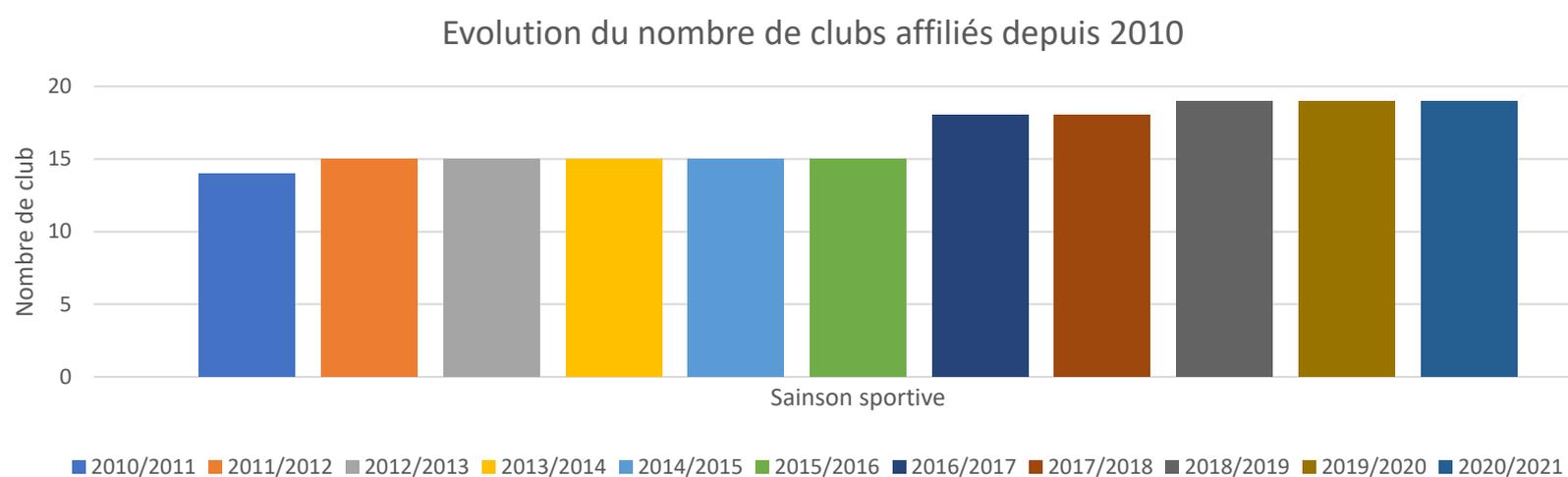
Cette nouvelle olympiade débute avec une toute nouvelle équipe dirigeante toute aussi motivée, dynamique et disponible. Le Comité peut donc compter avec cette

équipe qui lui offre des compétences essentielles à son fonctionnement et à son développement. Au-delà de leur savoir-faire qu'ils mettent au service du Comité, les nouveaux dirigeants ont une envie d'insuffler une nouvelle dynamique qui va s'exprimer à travers de nouvelles visions.

1.4 Etat des lieux du Comité

Les clubs du Comité

➤ L'évolution du nombre de club



Depuis 2010, le Comité Drôme Ardèche connaît certes une augmentation du nombre de clubs affiliés, mais cette augmentation reste lente et faible. De 14 clubs la saison 2010-2011, le Comité compte à ce jour 19 clubs affiliés. Le nombre de club est passé de 14 à la saison 2010-2011 à 15 la saison 2011-2012. Ce dernier chiffre a stagné jusqu'à la saison 2015-2016 jusqu'aux deux saisons suivantes où il était de 18. Depuis la saison 2017-2018 le Comité compte 19 clubs affiliés.

Notons que dans les deux départements, il existe plusieurs clubs de badminton non affiliés : **près d'une cinquantaine**.

L'une des missions du Comité étant de dynamiser, d'encadrer et de développer la pratique fédérale du badminton, comment faire pour inciter ces clubs non affiliés déjà implantés à s'affilier ?

Cette mission fera partie de nos actions à mettre en place au cours de cette olympiade.

En début de cette olympiade, le Comité c'est :

- 1 salarié agent de développement en CDI temps plein + 1 CDD technicien pour les missions de formation pratique
- Des commissions (jeunes, adultes CDJSV, TDJ, formation, événementiel...)
- Des actions de fidélisation (1^{ère} licence=1^{ère} raquette)
- Des formations fédérales
- Des référents de secteurs
- TDJ, CDJSV, Interclubs, Tournois promotionnels
- 1202 Licenciés
- Un projet dénommé FRAPPE qui prône le renouveau, le rapprochement avec les clubs dans le but de faciliter les rapports, d'aider au mieux au développement des clubs et ainsi de donner une nouvelle image du Comité.

Des conclusions tirées des actions de l'olympiade précédente ainsi que des réflexions des élus ont conduit à dégager les besoins suivants :

- Besoin de se rapprocher et d'accompagner davantage les clubs
- Besoin de mailler le territoire avec un fonctionnement en districts
- Besoin d'animation territoriale
- Initier et accompagner la professionnalisation

Une nouvelle ère s'annonce pour le Comité avec une nouvelle équipe dirigeante qui est arrivée avec une nouvelle dynamique et de nouvelles ambitions construites, pour certaines, sur le prolongement des projets précédents et sur de nouvelles visions pour d'autres avec l'objectif de réaliser davantage de choses.

Le nouveau projet associatif du Comité s'articule autour de six axes clés dont la mise en œuvre permettra un accomplissement du rôle du Comité et donc du développement des clubs et du badminton en Drôme Ardèche.

Le projet intitulé FRAPPE est le suivant :

Fidélisation de nos publics

Réseaux internes

Accessibilités des structures

Proximité de nos actions

Professionnalisation territorialisée

Economie adaptée

Le projet FRAPPE :

Son orientation :

Le Comité se donne pour nouvelles priorités d'être plus proche de ses clubs ; rapprochement qui va s'exprimer à plusieurs niveaux et qui sera fonction des besoins essentiels au développement. De l'accompagnement pour trouver des encadrants et à l'accès de gymnases, jusqu'à la proposition de formations personnalisées en passant par des actions d'incitation à l'engagement bénévole dans les clubs de public jeune (en particulier étudiant), le Comité veut redonner une place primordiale au club qui est le moteur de notre système associatif.

Les axes de développement du projet :

➤ **La fidélisation de nos publics et attirer les clubs non affiliés**

La continuité de nos activités et le maintien des clubs (leur existence) sont conditionnés par la présence d'adhérents et surtout par le renouvellement de leurs adhésions.

❖ La fidélisation des néo-licenciés

On constate un turn over important dans les rangs des licenciés. Même si les clubs arrivent à avoir à peu près le même nombre de licenciés chaque saison, le nombre de nouveaux licenciés par saison est supérieur aux renouvellements. Beaucoup de personnes ayant pris leur première licence en année N ne la renouvellent pas en année N+1. Il se produit donc une perte de licenciés.

Ceci nous prouve qu'il y a un réel besoin de fidéliser les adhérents pour limiter ce turn over qui permettra en même temps de maintenir le nombre de licenciés en croissance avec l'arrivée de nouveaux qui viennent s'ajouter aux anciens.

Comment fidéliser donc au mieux possible les licenciés dans les clubs ?

Certains clubs (comme le BCV26, le BCBP26) pratiquent déjà une politique de tarification spécifique pour les renouvellements de licences avec des réductions sur les frais d'adhésion pour les anciens adhérents.

Il y a également des offres de raquettes et de t-shirt à l'effigie du club pour développer un sentiment d'appartenance.

Des tournois internes, des activités extra-badminton, des moments de convivialité et des séances d'entraînement dédiés aux nouveaux adhérents sont autant d'actions qui sont actuellement menées dans certains clubs dans le but de fidéliser leurs publics.

Pour les clubs, il faudra donc :

- Accueillir convenablement les nouveaux licenciés et leur porter une attention particulière en leur offrant un kit de bienvenue (raquettes, t-shirt, goodies). Le Comité pourra accompagner les clubs qui vont mettre en place ce dispositif en participant avec des goodies et dans une certaine mesure et en faisant jouer son partenariat avec Youbadit pour que les clubs puissent se procurer des t-shirts et le flochage à prix réduit.

- Mettre en place des animations aux attentes des néo-licenciés à travers des séances d'entraînement et d'animation spécifiques (séances d'entraînement et d'animation sportives, des activités extra-bad) dédiés aux nouveaux,

- Développer le lien social et la convivialité avec les nouveaux licenciés en organisant davantage, pour le public loisir, des événement conviviaux

- Donner le goût de la compétition en organisant des compétitions internes, des interclubs, des nuits du badminton.

- Encourager la pratique du badminton en famille en appliquant des tarifs dégressifs et en mettant en place des créneaux parents/enfants

La fidélisation concerne également d'autres publics comme le public compétiteur. Pour garder ce public dans les rangs, le comité va développer :

- Les stages de perfectionnement qui vont être organisés par le Comité ;

- Généraliser et renforcer les interclubs, les stages, les formations, les tournois jeunes, les championnats départementaux

* Pour le Comité, il sera question d'organiser régulièrement des formations d'encadrants pour que les clubs accueillent mieux leurs adhérents :

- Organiser des formations AB1, EB1, AB2J

- Organiser des formations de bénévoles encadrants lors des réunions de l'ETD (thèmes en fonction des besoins exprimés).

❖ Fidéliser nos clubs à travers une animation territoriale :

Avec près d'une cinquantaine de clubs non affiliés pour 19 affiliés seulement sur le territoire, nous faisons partie des départements de la région qui ont les taux les plus élevés de clubs non affiliés..

Nous avons donc tout intérêt à attirer le maximum de clubs à s'affilier pour le développement de la pratique fédérale et de notre territoire. Pour cela, nous allons :

- Dynamiser davantage le territoire en développant l'offre de compétitions (IC, Championnat, compétitions promotionnelles de types badbacool) ;
- Créer un championnat loisir par équipe regroupant clubs affiliés et clubs non affiliés.

➤ Développer les réseaux internes

L'exécution du projet et les rapports Comité-clubs passent par de bons moyens de communication qui se doivent d'être fluides, efficaces et qui permettent surtout aux clubs d'exposer facilement leurs besoins.

Pour entretenir son réseau de clubs, le Comité utilise un certain nombre de canaux pour assurer les communications.

Voici une analyse de ces outils les plus utilisés par le Comité :

- Le mailing : les communications par mail ne ciblent pas toujours forcément le bon destinataire selon l'objet. La liste de contact dont dispose le Comité est composée pour la plupart d'adresses mails des Présidents de clubs et d'adresses mails génériques de contact ; donc une liste qui n'est pas forcément catégorisée pour un usage ciblé.
- Le site internet : avec une version ancienne qui ne permet pas un accès sur smartphones et tablettes électroniques. Le site n'est pas régulièrement mis à jour.
- Page Facebook et groupes de discussion Messenger : essentiellement exploités pour les ICD (commission adultes). Les groupes de discussion mis en place lors de la saison 2019-2020 sont bien utilisés par tous les capitaines de chaque division.

Devant ce constat de l'état de nos outils de communication et de l'efficacité des échanges, le projet du Comité de renforcer son réseau, de mieux agir pour le maillage du territoire conduisent aux besoins suivants :

- Une interactivité fréquente entre le comité et les clubs
- Une interactivité entre les clubs
- Un partage de documentation
- La diffusion ciblée d'informations
- Le site internet convivial et fonctionnel

Tout ceci dans le respect de la réglementation RGPD.

Pour répondre à ces besoins susmentionnés, les réflexions ont permis de proposer des outils que voici :

- Un listing de coordonnées des clubs (membres du bureau, créneaux, entraîneurs, gymnases...). Une fiche d'information envoyée en début de saison à compléter par les clubs et à renvoyer au comité précisant les personnes (et adresses mail) à contacter pour les différents thèmes de communication.
- Création d'un groupe de discussion messenger comprenant les dirigeants de clubs et Comité et un groupe de discussion entre les capitaines des ICD.
- Créations de groupes FB privés :
 - o pour les dirigeants de clubs
 - o pour les membres du CA
 - o par district

Le Comité veillera à solliciter les échanges pour une meilleure utilisation de ces outils.

- Création d'une page FB du Comité pour tous les licenciés. Elle servira de plateforme pour informer plus rapidement les licenciés et surtout pour répondre instantanément à leurs questions.

Une dropbox pour partager des documents utiles (lettres types ; règlements ; demandes de subvention, tutoriels ...) avec l'ensemble des clubs affiliés. Selon la faisabilité, ce partage pourra se faire depuis le site internet du Comité.

Une mini formation d'utilisation de la Dropbox sera proposée aux clubs.

- Une mise à jour du site internet : il va être modifié pour être plus fonctionnel. Le point central sera le calendrier (qui sera plus convivial) pour diffuser toutes les actions du Comité et des clubs. Un lien vers le FB du Comité sera intégré pour actualiser les informations automatiquement.

➤ **ACCESSIBILITE ET AMELIORATION DE L'ACCUEIL DES LICENCIES**

Aujourd'hui, le Badminton national d'une façon générale et celui de la Drôme Ardèche en particulier fait face à un défi de développement aussi bien sur le plan de l'élitisme que sur l'augmentation du nombre de pratiquants de toutes les catégories.

Pour relever ces défis, un certain nombre d'objectifs est à atteindre :

- ❖ Améliorer et augmenter les accueils des minibads dans les clubs

Sur le territoire, il existe une très grande disparité au niveau des catégories de pratiquants. Il se révèle que les plus jeunes (moins de 9 ans) soient moins représentés alors qu'ils représentent le meilleur potentiel. En commençant plus tôt la pratique, ils ont plus de chance d'être de très bons joueurs et même d'intégrer l'élite au bonheur des clubs et du territoire.

Pour faire venir davantage de minibad et améliorer leur accueil, nous allons donc :

- Les clubs et le Comité doivent penser à collaborer avec les écoles en demandant des créneaux d'initiations badminton pour capter des enfants.
- Les clubs peuvent organiser des opérations (ramène ton pôte pour jouer aux baminton)
- Coordonner un circuit de plateaux minibad clubs régulièrement tout en encourageant les clubs à faire des rencontres minibad par districts (encourager le circuit existant et coordonner la mise en place de nouveaux circuits)
- Encourager la formation continue des encadrants minibad.
- Les clubs doivent mettre en place des créneaux spéciaux minibad ainsi que des séances d'animation sportive.

- Aider les clubs qui n'ont pas d'encadrants avec des séances d'encadrement minibad
 - Le comité va renforcer l'opération première licence première raquette en l'organisant par district.
 - Retirer les minibad du circuit TDJ et mettre en place un circuit spécifique (RDJ).
- ❖ Rendre accessible les sélections régionales jeunes par la détection

Pour réussir cette ambition, l'Equipe technique départementale va être au centre en tant que force de proposition, mais aussi en tant qu'acteur d'encadrement, d'accompagnement, de coordination des jeunes à travers :

- Le DAD et autres stages de détection (DADD)
- Visites des créneaux jeunes dans les clubs
- Stages promotionnels jeunes
- Accompagnement des jeunes aux stages de détection et compétitions régionales et nationales

Pour ce faire, un budget va être voté à chaque début de saison par le comité pour assurer l'organisation de l'ETD et permettre à l'équipe de prévoir les actions à mener au cours de la saison.

- ❖ S'ouvrir à des publics éloignés de la pratique

Le badminton se veut inclusif d'autant plus que la pratique de tous les publics représente une richesse, des avantages et autant de projets ambitieux pour le développement du badminton de la Drôme Ardèche.

Il sera donc question de nous lancer et nous renforcer dans :

- Le parabadminton avec des initiations et en encourageant les clubs d'ouvrir des sections parabadminton ;
 - Le sport santé avec intervention et sensibilisation auprès de publics divers et variés.
 - Proposer des animations dans certaines structures (centre de réadaptation fonctionnelle ; epadh; IME...)
- ❖ L'un de nos plus grands objectifs est celui d'agrandir la famille des clubs fédérés sur notre territoire : la création de clubs.

Ce qui nous permettra d'avoir un bon maillage territorial pour un meilleur développement. Nous allons donc mener des actions de création de nouveaux clubs et affiliés les clubs non affiliés.

Pour ce faire, nous allons :

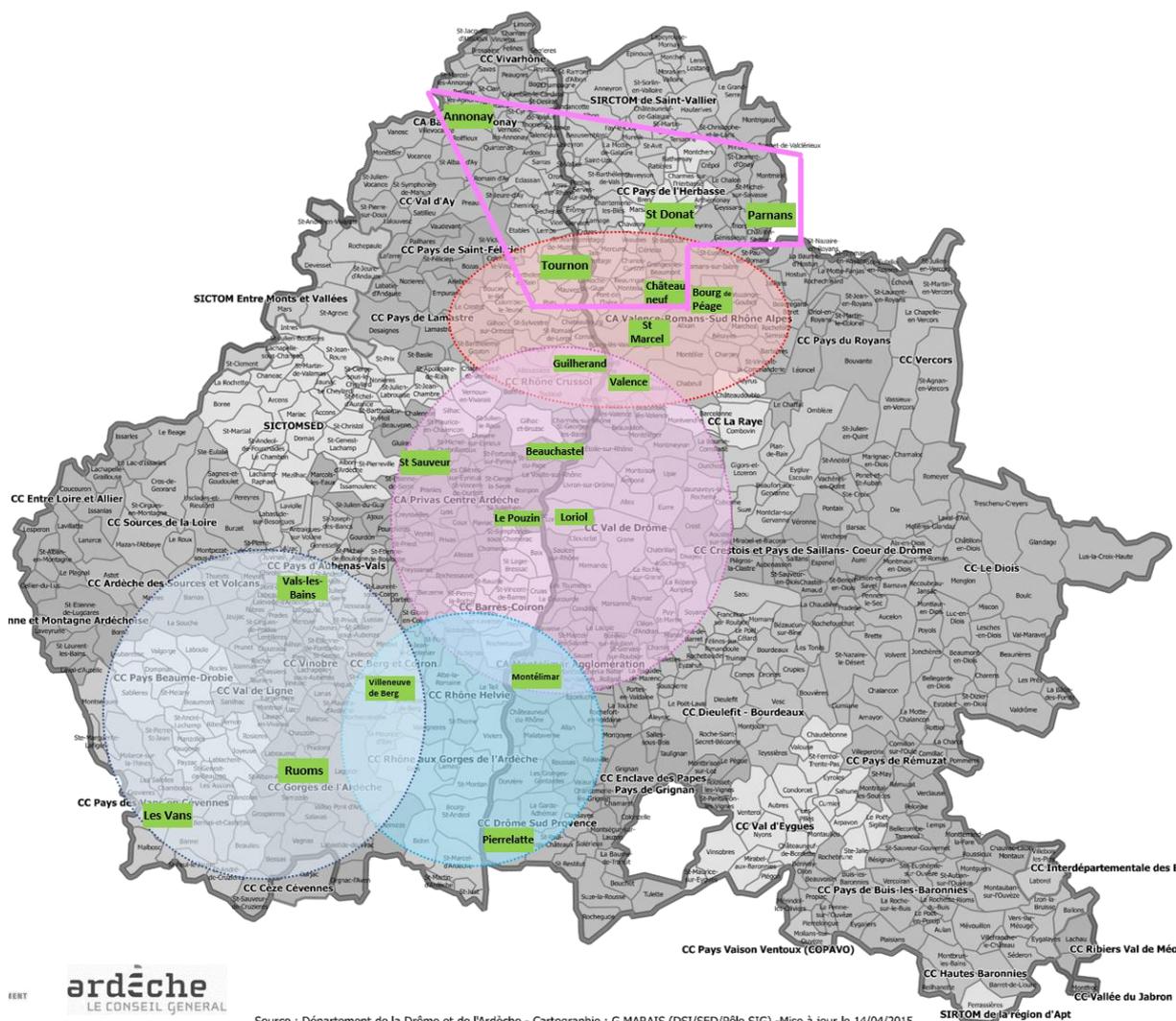
- Mettre en place une veille permanente sur la construction de nouveaux gymnases sur l'ensemble du territoire ;
- Entretenir des relations avec les municipalités concernées pour des conventions de création de clubs ;
- Mobiliser des bénévoles pour diriger les clubs ;
- Entrer en contact avec les clubs non affiliés pour les amener à s'affilier en leur présentant les avantages de l'affiliation à la FFBAD.

➤ **Proximité de nos actions**

Pour une efficacité des actions menées dans l'intérêt des clubs, il est important qu'elles correspondent aux réalités et aux besoins de ces derniers. Pour ce faire, un ciblage par secteur est nécessaire permettant de regrouper les entités ayant les mêmes préoccupations et se trouvant dans un même secteur.

Le territoire composé de deux départements va être divisé en 5 districts dans le but de faciliter le fonctionnement, les interactions et l'organisation territoriale.

Voici une carte du territoire découpé en 5 districts :



Source : Département de la Drôme et de l'Ardèche - Cartographie : G.MARAIS (SDI/SED/Pôle SIG) -Mise à jour le 14/04/2015

La sectorisation a pour objectif de :

- Simplifier les ICD : formation des poules par district pour les ICD en semaine avec pour objectif de réduire les déplacements des équipes pour les rencontres.
Aussi, au sein d'un district, les déplacements peuvent être réduits pour deux clubs trop éloignés avec la mise à disposition d'un gymnase d'un club (central) situé entre les précédents pour leurs rencontres.
- Mutualisation de l'emploi : La répartition des clubs en district est un puissant facteur pour faciliter le projet territorial sur l'emploi et la professionnalisation. La délimitation territoriale avec des clubs proches géographiquement aura pour avantage de mieux planifier et faciliter des éventuels projets de mutualisation d'emploi. Réduction du temps de

déplacement pour un encadrant dans un cercle de clubs proches géographiquement.

- Regroupements jeunes : délimiter un cadre territorial permettant les regroupements jeunes de proximité.
- Badbacool : simplifier et favoriser l'organisation des rencontres Badbacool au sein des districts. Moins d'équipes à gérer, facilité d'organisation et surtout déplacements réduits pour les compétiteurs.

La sectorisation du territoire a pour vocation de faciliter le fonctionnement du Comité, la mise en place et l'exécution d'un certain nombre d'actions de développement. Il s'agit de :

- Faciliter le suivi des clubs à travers la formation de réseaux plus pertinents et efficaces. Pour cela, désignation d'un bénévole référent par district pour faire le lien entre clubs d'un même secteur et entre le Comité et les clubs du district.

Au sein du district, le référent joue le rôle d'organisateur et de superviseur sur les thématiques (besoins,...) concernant sa zone.

Pour le Comité, le référent sert d'intermédiaire avec les clubs dans la transmission d'informations dans les deux sens.

- Favoriser l'accès aux stages de perfectionnement, aux stages de détection (DAD) et toute autre action en faveur des jeunes en les organisant par district. Ce qui permettra aux licenciés de ne pas être limité par les distances de déplacement. Permettre également à tous les clubs de bénéficier des visites clubs organisés par le Comité en regroupant à chaque fois tous les clubs d'un même district.
- La proximité des actions. Rapprocher les stages, les TDJ, les formations et des licenciés et des élus.

La sectorisation du territoire, permettant aux clubs proches géographiquement d'interagir pour faciliter la mise en place d'actions, se prolonge avec une interaction entre les districts proches.

Les districts qui auront des intersections pourront donc :

- Echanger plus facilement

- Avoir un lieu d'accueil central pour les ICD
- Mutualiser leurs moyens avec moins de contraintes

➤ **Professionalisation territorialisée**

Nos clubs connaissent des difficultés en termes de professionnel d'encadrement (entraînement) liées à une absence, pour certains, et une insuffisance pour d'autres. Les deux départements comptent à peine 4 DE en activité et 1 en formation, 3 Licences STAPS et un CQP Badminton embauchés pour l'entraînement ; ce qui est loin de couvrir les besoins de 19 clubs.

Au niveau de la gestion administrative, très peu de clubs ont un salarié, que ce soit en temps plein ou en temps partiel pour la gestion des affaires au quotidien.

Le manque de professionnel est un réel souci pour le développement de nos clubs. D'un côté le manque de professionnels et de l'autre, l'incapacité de la majorité des clubs à financer des postes nous amène à penser à un plan de professionnalisation pour nos clubs.

Notre plan va de la régularisation des emplois dits « Instables » sur le territoire à la pérennisation en passant par la création de différents types d'emplois à proposer aux clubs.

Il s'agit :

A court terme de :

- ❖ Régulariser ou stabiliser certains emplois instables sur le territoire.

Certains DE sur le territoire, malgré leurs diplômes et compétences nécessaires au développement des clubs, ont des emplois instables à cause du fait que la plupart des clubs n'embauchent pas d'entraîneurs ou sur peu de créneaux. Cette situation conduit à ce que certains professionnels se retrouvent avec peu d'heures de travail et donc des temps partiels. On doit donc trouver une solution à cette situation qui peut démotiver certains et faire donc perdre des professionnels indispensables au territoire.

Les emplois que le Comité a en projet de régulariser sont les suivants :

Pierre DEBARGES en Drôme des collines

Anthony dans Sud Ardèche

Mathieu au Nord Ardèche

Pour eux, il sera question, à travers l'expression des besoins des clubs, d'encourager leur emploi à travers des groupements d'emploi.

❖ Accompagner les étudiants STAPS :

Accompagner les étudiants et les diplômés STAPS vers les métiers du badminton est une piste intéressante pour apporter une main d'œuvre qualifiée et abondante au badminton Drômardéchois.

Cet accompagnement va se faire sur les plans suivants :

- La formation : encourager les STAPS et faciliter l'accès aux différentes formations dans le Badminton.
- Intégration dans les clubs : Signer des conventions entre le Comité et les clubs demandeurs pour une mise à disposition des STAPS
- Proposition de stages : au comité et/ou dans les clubs
- Développer l'appartenance comité : créneaux ASU, stages

A moyen terme :

Le Comité a pour objectif d'assurer une disponibilité suffisante d'encadrants et entraîneurs sur le territoire en proposant aux clubs plusieurs styles d'emplois. Il s'agira pour les clubs de choisir parmi les formules suivantes celle qui correspondrait mieux à leur besoin :

- La mise à disposition de professionnels ou de STAPS auprès des clubs. A la demande du club, un entraîneur mis à disposition par le Comité pourra y intervenir selon les besoins du club au travers d'une convention signée entre le Comité et le Club.

L'avantage de cette formule est que le club aura un entraîneur pour intervenir aux créneaux d'entraînement sans avoir à s'occuper des formalités administratives d'embauche d'un salarié.

La convention précisera les conditions d'intervention de l'entraîneur et les modalités de paiement des heures de prestations à verser au Comité.

❖ Groupement d'employeur avec comité :

- Groupement d'employeur sans comité (avec ou sans Comité garant) : pour les clubs qui veulent embaucher un entraîneur en temps partiel, il y a la possibilité de créer un groupement d'employeurs ; le Comité pouvant se porter garant pour la pérennisation de cet emploi.

Dans l'idéal, cette formule est bénéfique lorsque les clubs demandeurs sont proches géographiquement ; donc elle sera privilégiée au sein des districts.

Comme garant, le Comité pourrait s'engager à prendre le relais en cas de départ d'un des clubs employeurs dans le GE.

A long terme, le projet de professionnalisation du Comité a pour objectif de :

- Pérenniser les emplois créés et existants
- Affilier les clubs profitant de la convention d'animation
- Accompagner les clubs vers l'autonomie en matière d'emploi

➤ **Economie adaptée**

L'économie est un facteur important qui détermine la survie de nos structures. Cet aspect est à surveiller de près pour s'assurer d'un bon fonctionnement d'autant plus que la crise sanitaire due à la covid-19 impacte profondément l'aspect économique de nos structures.

Avant l'influence de la crise sanitaire sur notre économie, le modèle économique faisait déjà l'objet de révision afin de s'adapter convenablement aux différents changements économiques, aux opportunités pour rester équilibrer.

La recherche d'équilibre dans nos budgets est vitale et appel à la vigilance, à l'innovation ainsi qu'à une adaptation dans la gestion économique.

Le but de ce projet mettre en place des stratégies, des actions visant à sécuriser l'économie du Comité et celle de nos clubs en trouvant des moyens de tenir des budgets équilibrés et des exercices comptables à bénéfiques.

Nous avons donc pour objectifs de :

- ❖ Limiter la dépendance du comité, des clubs, aux subventions publiques dont les démarches se complexifient davantage et les sommes allouées en diminution constante.

Pour atteindre cet objectif et se donner ainsi de la marge dans la gestion budgétaire, il est envisagé quelques actions pouvant permettre d'avoir des sources de revenus sûres :

- Organiser et/ou co-organiser des championnats ou des tournois d'envergure qui sont souvent générateurs de revenus, mais aussi l'augmentation de la visibilité pour les clubs organisateurs qui peuvent gagner des adhérents en plus.
- Organisation des stages été (ou séjours sportifs) qui ont du potentiel à réunir des joueurs qui ont envie de pratiquer mais dont les salles de sports sont fermées.
- Développer le mécénat et le sponsoring en visant des entreprises, commerçants ou artisans qui partagent les mêmes valeurs que nous. Il faut surtout et avant tout utiliser le réseau interne (d'adhérents) pour se lancer dans cette démarche afin d'avoir plus de chance d'obtenir un bon résultat.
- ❖ Répondre à des appels à projets pour diversifier les recettes
- Former les dirigeants à la stratégie de projet

- ❖ Proposer des prestations

Les entrées d'argent peuvent se faire à travers des prestations :

- Pour le Comité il sera question de proposer des prestations à la Lignes et pour les clubs, proposer des prestations de service (encadrement lors des stages, coaching lors de compétitions) au Comité et à la Ligue.

- ❖ Des prix justes

Une économie adaptée c'est avant tout l'application des prix de prestation et d'adhésion qui correspondraient aux services proposés. Ainsi, avoir un budget équilibré, commence par :

- L'application des prix d'adhésion justes ; c'est-à-dire qui couvrent les charges des prestations qui sont proposées aux adhérents.
- Augmentation des prix d'adhésion avec une augmentation de la qualité des prestations. Avoir des professionnels dans le club ainsi que des créneaux personnalisés permettraient d'augmenter les frais d'adhésion.

NB : Les demandes subventions ne vont pas être abandonnées ; elles seront plutôt ciblées. C'est-à-dire qu'il faudrait passer du temps sur des demandes de subvention dont les exigences correspondent à nos projets pour augmenter le taux d'accord et ainsi être efficace et efficient dans le temps utilisé dans cette démarche.

Le Comité va continuer à transmettre aux clubs les informations concernant les subventions à saisir.

COMITE DROME ARDECHE DE BADMINTON